

Située au sud du département du Puy de Dôme et organisé autour d'Issoire, ville centre et les communes d'Ardes-sur-Couze, Brassac les Mines, Champeix, Sauxillanges et Saint Germain Lembron, petites villes de demain, la **communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire** se situe sur un territoire attractif de 87 communes pour 57 000 habitants et possède un cadre de vie agréable et de nombreuses richesses patrimoniales, environnementales et touristiques. Elle met en œuvre de multiples compétences et services à destination de ses administrés et gère plusieurs équipements d'intérêt communautaire à vocation sportive, culturelle ou de loisirs.

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique de la Directrice Culture, Patrimoine et Tourisme, **le/la Régisseur(euse) général(e)** assure la planification et la mise en place des conditions techniques nécessaires au bon déroulement des manifestations au sein des équipements culturels communautaires et des autres lieux non communautaires dans le cadre de la programmation culturelle de l'établissement (saison culturelle itinérante et pluridisciplinaire, label pays d'art et d'histoire). Il/elle organise et garantit la sécurité des évènements, des biens et des personnes.

Missions

- Planifier et définir les conditions nécessaires à la réalisation des évènements :**
 - Evaluer les contraintes des lieux dédiés ou non dédiés, intérieurs et extérieurs et la faisabilité des accueils, en particulier dans l'auditorium de l'école de musique ;
 - Etudier et négocier les fiches techniques des artistes pour adaptation dans les meilleures conditions scéniques ;
 - Préparer les demandes de devis et les procédures de commandes en lien avec les correspondants comptables ;
 - Effectuer l'accueil et l'état des lieux lors des mises à disposition des salles communautaires ;
 - Planifier et coordonner les moyens humains et matériels nécessaires à l'organisation technique, logistique et artistique (embauches de techniciens et/ou recours à des prestataires) ;
 - Encadrer les intermittents
 - Mettre à jour les fiches techniques des salles culturelles communautaires et analyser les besoins artistiques des évènements accueillis en lien avec les équipes artistiques et les agents du service Culture et Patrimoine ;
 - Superviser et soutenir les concerts de la programmation interne de l'école de musique dans l'auditorium.
- Concevoir et assurer la mise en place des équipements matériels sur les lieux d'accueil des spectacles :**
 - Elaboration et suivi du planning technique général de la saison ;
 - Organiser et participer au transport et à l'installation du matériel ;
 - Aménager un plateau technique et l'espace d'accueil du public ;
 - Coordonner le montage technique et y participer selon les cas ;
 - Organiser, participer et/ou assurer la maintenance et le contrôle périodique du parc matériel et des équipements ;
 - Elaborer et tenir à jour un inventaire critique du parc matériel.
- Garantir et contrôler la sécurité des lieux et des évènements lors des programmations culturelles :**
 - Contrôler la conformité des installations de l'école de musique et de l'auditorium et des lieux d'accueil au regard des prescriptions techniques et des règles de sécurité ;
 - Alerter sur les risques particuliers inhérents à une installation ou à un spectacle ;
 - Adapter les règles de sécurité au lieu et à l'évènement ;
 - Veiller à la sécurisation des accès ;
 - Emettre un avis technique à la demande des autorités ou des commissions de sécurité ;
 - Planifier et coordonner les moyens humains nécessaires à l'accueil et à la sécurité des publics ;
 - Garantir et assurer l'application des consignes de sécurité et d'évacuation des locaux en cas d'urgences.

Profil

Titulaire du permis B, vous connaissez le spectacle vivant, les publics accueillis et les techniques de manutention.

Vous disposez idéalement d'une formation Sécurité des Spectacles et Prévention des Risques, du SSIAP 1, des habilitations électriques BR-B2V, du CACES R486 et de l'habilitation travail en hauteur.

Justifiant de préférence d'une expérience sur un emploi similaire, vous maîtrisez les règles d'hygiène et de sécurité des établissements recevant du public, la lecture de plans et de fiches techniques.

Conditions d'emploi

Poste permanent à temps complet – Cycle de travail annualisé, horaires irréguliers avec amplitude variable et pic d'activité selon les nécessités de service liées à l'organisation des spectacles et évènements

Lieu de travail : Issoire, déplacements sur le territoire communautaire

Rémunération : Traitement indiciaire et régime indemnitaire (IFSE + CIA)

Politique au titre de l'action sociale : CNAS, participation employeur à l'assurance maintien de salaire et à la mutuelle sous conditions.

Si vous êtes fonctionnaire, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative

Date limite de candidature :
25 juin 2026

Poste à pourvoir le :
1^{er} octobre 2026

Merci d'adresser vos candidatures (CV + Lettre de motivation obligatoires) **par courrier** à M. le Président de la Communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire – **20 rue de la Liberté – BP 90162 – 63504 Issoire cedex ;** ou **par mail** à recrutement@capissoire.fr

Contact : Chloé MATTY, Directrice Culture Patrimoine et Tourisme ou le Service Recrutement et gestion prévisionnelle des emplois au 04.15.62.20.00